

Snes Versailles Infos

N°10 19 novembre 2007

Stagiaires IUFM

Tous en grève le 20 novembre

Sommaire

Page 1 : éditio

Pages 2 : **Mutations** : réunions et stage d'information SNES

Page 3 : Salaires et mobilisations...

Page 4 : Résultat des élections des stagiaires

Pages 5 et 6 : enquête à renvoyer

Pages 7 et 8 : *Se syndiquer : pourquoi et comment*

SNES Versailles -

Secteur

Entrer dans le métier :

Marie-Damienne ODENT

David PIJOAN

Permanences :

au Snes

3, rue Guy de Gouyon du Verger

94112 Arcueil cedex

Tél : 08 11 11 03 84

Fax : 01 41 24 80 62

e-mail : s3ver@snes.edu

site internet :

www.versailles.snes.edu

et dans les Centres IUFM (selon les disponibilités des militants du SNES) :

Etiolles : mardi midi et mercredi ou vendredi midi

St Germain : jeudi et vendredi midi

Cergy : voir panneau d'affichage syndical

Antony Jouhau : voir panneau d'affichage syndical

Antony Val-de-Bièvre : jeudi midi

Éditorial

Depuis sa mise en place au printemps dernier, le pouvoir multiplie et accentue les attaques contre la Fonction publique et le Service public d'Éducation en particulier : volonté du Président de la république de « refonder » la Fonction publique en supprimant le statut au profit de contrats de gré à gré, déclarations délibérément catastrophistes sur les performances du système éducatif français afin de légitimer le renoncement à la réussite de tous les élèves...

La politique de rigueur budgétaire est renforcée et même annoncée jusqu'en 2012 : d'ores et déjà 22 000 suppressions d'emplois sont prévues au projet de Budget dont 11 200 dans l'Éducation nationale.

Les médias ne cessent de relayer la précarisation grandissante de dans la société, la baisse phénoménale du pouvoir d'a-

chat et les écarts accrus entre les revenus. Pour autant, les conférences Fonction publique organisées par le gouvernement sur les parcours professionnels et le pouvoir d'achat font comme si de rien n'était et sont dans l'impasse totale : refus de toute revalorisation salariale, mise en avant de mesures reposant sur les seules heures supplémentaires défiscalisées et les primes individualisées.

Dans le secteur de l'Éducation, la commission Pochard chargée d'établir un diagnostic sur les métiers de l'enseignement (publication du Livre vert en décembre) prône des mesures qui remettent en cause les modalités de recrutement (concours), le statut, les missions et le service des enseignants.

Devant ces attaques généralisées et radicales, les Fédérations de la fonction publique et celles de l'Éducation ont décidé d'appeler à une journée de grève unitaire, le 20 no-

vembre, sur une plateforme « Emploi, statut, salaires, défense des services publics »

La section académique du SNES appelle donc tous les collègues à faire du 20 novembre une puissante journée d'action.

La participation doit donc être massive à la grève et à la manifestation organisée à Paris afin de faire entendre nos revendications sur le respect du statut et de la qualification, sur la revalorisation des salaires et des conditions d'exercice du métier.

Sans hésiter : Soyez en grève le 20 novembre et rejoignez la manifestation (Place d'Italie 14h) !

Bon courage à tous

Marie-Damienne ODENT

David PIJOAN



N° Commission paritaire 0708S05547 N°ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2 euros Abonnement 12 euros. **Édité par** Section académique du Snes de Versailles (Syndicat National des Enseignements de Second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex - tél 08..11.11.03 84 **Directeur de la Publication** Jean-Jacques Duchon Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes

Mercredi 28 novembre

14h30-17h30

Au siège du Snes Versailles 3, rue Guy de Gouyon duVerger 94112 Arcueil

Réunion Mutations, Carrière

spécial stagiaires IUFM

Avec des commissaires paritaires du Snes

Un temps fort pour vous informer sur vos droits, comprendre les mutations et leurs enjeux et confronter votre expérience à celle des autres stagiaires

Pour accéder au siège du SNES à ARCUEIL : -RER B : sortir à ARCUEIL-CACHAN **plan sur site**

Lundi 3 décembre

16h30-18h30

Au siège du Snes Versailles 3, rue Guy de Gouyon duVerger 94112 Arcueil

Réunion Mutations

spécial stagiaires IUFM

Avec des commissaires paritaires du Snes

Réunions Mutations sur les sites IUFM :

A cette occasion, nous avons posé une heure d'information syndicale, ce qui signifie que vous pouvez vous absenter de vos formations pour venir nous rencontrer en toute régularité.

les dates et les salles seront affichées

sur le panneau syndical SNES et FSU de votre site IUFM

et sur le site Internet du SNES Versailles www.versailles.snes.edu

St Germain : Mardi 27 novembre de 12h à 14h

Antony Val-de-Bièvre : Jeudi 29 novembre de 12h30 à 14h

Antony Jouhaux : Mardi 27 novembre de 12h30 à 14h

Etiolles : Mercredi 28 novembre de 11h30 à 14h

Cergy Mercredi 28 novembre de 12h à 14h

Et Jeudi 29 novembre de 12h à 14h

Pour les autres sites, les dates sont à fixer : contactez-nous si vous avez des besoins spécifiques...

>>> Les salles de réunions vous seront communiquées ultérieurement.

Important :

Pour toutes les réunions que nous organisons, **seront présents des commissaires paritaires du SNES**. Ce sont nos représentants qui siègent dans les commissions qui statuent sur les mutations : ils sont donc à même de délivrer des **informations fiables et actualisées**.

Méfiez-vous des conseils contradictoires et des nombreuses rumeurs sur les mutations : la note de service qui fixe leur fonctionnement pour cette année vient de paraître et ce n'est pas la même que l'année dernière.

Pour la réunion du 28 novembre : le temps dégagé nous permettra d'**organiser des rencontres individuelles avec les commissaires paritaires pour que vous puissiez leur faire part de votre situation personnelle**. Vous pouvez évidemment participer à la réunion en fin d'après-midi le 3 décembre si vous êtes en cours ou en formation le mercredi après-midi.



Les élus du snes sont très largement majoritaires dans les commissions paritaires qui examinent votre dossier

Certifiés 13 élus Snes sur 19

Agrégés 6 élus snes sur 9

Consultez l'affichage syndical

De 207 % du SMIC en 1982 à 125 %

aujourd'hui, on mesure la sévère dégringolade du salaire d'embauche d'un certifié, CPE ou CO-Psy. Depuis que le point d'indice de la fonction publique n'est plus indexé sur la valeur des prix, la perte de pouvoir d'achat représente 17 % en brut et 23 % en net.

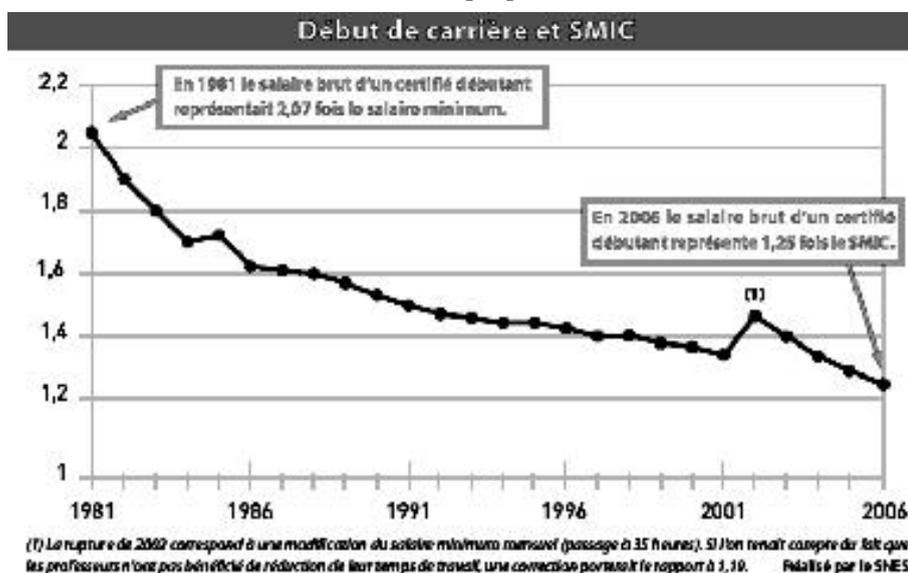
On aboutit, en 2003, à une situation où le salaire net moyen d'un enseignant correspond à 65 % de celui d'un cadre du privé et 68 % de celui d'un cadre de la fonction publique.

Pour la plupart d'entre nous, stagiaires en région parisienne, les conséquences sur notre niveau de vie sont palpables. Bien sûr, c'est avant

tout la difficulté de trouver un logement, surtout quand notre salaire est souvent inférieur au triple du loyer exigé par les propriétaires et alors qu'aucune aide conséquente (financière ou logistique) n'est prévue pour l'accès au logement.

Ensuite, cela signifie évidemment de renoncer à certaines dépenses pour assurer logement, équipement et déplacements quotidiens et de se retrouver avec un budget difficile à boucler.

Cette situation n'est pas une fatalité, l'amélioration de nos conditions de vie, surtout pour les jeunes collègues, passe par l'augmentation de nos salaires. C'est en nous mobilisant avec les collègues et le SNES que nous pourrions avancer et gagner sur nos revendications dans les temps qui viennent.



Salaires, ce que veut le SNES...

Revenir à l'indexation des salaires sur les prix et rattraper les pertes subies depuis 5 ans avec un objectif immédiat de 6% d'augmentation

Reconstruire des grilles indiciaires, c'est à dire augmenter le nombre de points d'indices qui détermine le salaire à chaque étape de la carrière. Par exemple pour le début de carrière le SNES revendique une revalorisation à l'indice 475 (+126 points) pour les certifiés et assimilés ce qui, à l'heure actuelle, correspond à un traite-

ment mensuel de 1800 euros, et à l'indice 518 pour les agrégés.

Revaloriser une carrière parcourue en 11 échelons intégrant les indices correspondant actuellement à la hors-classe. Accélérer également la carrière, avec un avancement unique au rythme le plus favorable pour atteindre le 11ème échelon en 20 ans.

Déconnecter avancement et notation.

Améliorer les possibilités de mobilité professionnelle et de promotion interne



Le Snes et la Fsu largement majoritaires

	Votants	Exprimés	% part	FSU	SGEN	SE-UN-SA	CGT	REM ED
USAGERS	6545	442	7,03	242	66	85		45
CA UCP voix %				54,75 %	14,93%	19,23%		10,18%
sièges/1	1			1	0	0		0
USAGERS Conseil d'Ecole	6545	447	7,12	227	51	88	48	33
%				50,78 %	11,41%	19,69%	10,74%	7,38%
sièges	4			2	1	1	0	0
TOTAL Sièges (avec les élus du personnel)				13 + 1CA	3	3	1	

Les élections de vos représentants dans les conseils de l'IUFM se sont déroulés dans des conditions difficiles, nous avons demandé leur report suite à la grève du 18 octobre qui a empêché nombre d'entre vous de pouvoir voter...

Malgré tout, plus de la moitié des votants se sont reconnus dans l'orientation du SNES et de la FSU et ont souhaité que des élus de la FSU les représentent. En conséquence, votre élu au Conseil d'administration de l'Université de Cergy-Pontoise est un élu FSU tout comme 2 élus sur les 4 qui représentent les étudiants et les

stagiaires de l'IUFM au Conseil d'Ecole.

Nous organiserons tout au long de l'année des initiatives pour connaître votre point de vue sur le fonctionnement actuel de l'IUFM et sur nos propositions : réunions sur les sites IUFM, enquête à nous renvoyer (voir p. 5). Cela nous permettra de représenter le plus efficacement possible les stagiaires et de défendre leurs demandes dans les instances de l'IUFM.

Nous vous ferons aussi un compte-rendu régulier de l'activité de vos élus.



Sans papiers scolarisés :

Dans de nombreux établissements de l'académie de Versailles, des élèves rencontrent des problèmes de titre de séjour en France et peuvent se retrouver « expulsables ». Face à cette situation intolérable, dans de nombreuses villes, des collègues en lien avec des parents

d'élèves et des habitants montent des collectifs du Réseau Education Sans Frontières pour protéger ces élèves. Le SNES et la FSU sont actifs dans ce réseau pour empêcher Sarkozy de mener à bien sa chasse à l'enfant.

Site web : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Guide juridique : http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/pdf/guide-resf-v2_300dpi.pdf